

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION D'ÉPINAL

BUREAU COMMUNAUTAIRE

PROCES VERBAL

de la séance du

LUNDI 19 OCTOBRE 2020

à 18 H 30

Salle de La Souris Verte
(17, rue des Etats-Unis - 88000 Épinal)

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION D'ÉPINAL

BUREAU COMMUNAUTAIRE
Lundi 19 octobre 2020 à 18 h 30
Salle de La Souris Verte
17, rue des Etats-Unis - 88000 EPINAL

Affichage - article L 2121-25 du CGCT

L'an deux mille vingt, le dix-neuf octobre à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Bureau Communautaire de la Communauté d'Agglomération d'Épinal, se sont réunis en salle de La Souris Verte, 17 rue des Etats-Unis à Épinal, sur convocation qui leur a été adressée par le Président en date du treize octobre deux mil vingt, conformément à l'article L.5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur Michel HEINRICH, Président, a ouvert la séance, en présence des Membres du Bureau :

Présents : Mesdames et Messieurs V. Marcot, Y. Villemin, P. Boeuf, C. Haxaire, P. Hauller, F. Dulot, L. Rayeur-Klein, B. Jourdain, M. Barbaux, E. Garion, P. Nardin, C. Bertrand, D. Bourquin, E. Del Génini, F. Drevet, T. Gaillot, D. Lagarde, A. Laurent, C. Marchal, B. Marquis, D. Mathis, C. Paillard, MC. Serieys.

Excusés : Madame et Messieurs R. Alémani (pouvoir à Madame L. Rayeur-Klein), M. Fournier, S. Poirier (pouvoir à Monsieur B. Jourdain), P. Remy (pouvoir à Madame E. Del Génini).

Absent : Néant

SECRETAIRE DE SÉANCE : Madame Véronique MARCOT a été élue secrétaire.

1 - Cessions de terrains

1/1 - Zone de La Voivre à Epinal

Le Bureau Communautaire a approuvé la cession d'un terrain au profit de la Société CAS & CECA pour une surface d'environ 1.000 m² à provenir de la parcelle cadastrée BS 223 pour un montant de 45 € HT/m².

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

1/2 - Zone Jeanne d'Arc à Golbey

Le Bureau Communautaire a approuvé la cession d'un terrain au profit de la Société PIOVANI PARQUETS pour une surface d'environ 1.875 m² à provenir de la parcelle cadastrée AK 195 pour un montant de 25 € HT/m².

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

1/3 - Zone Inova 3000 à Capavenir Vosges

Le Bureau Communautaire a approuvé la cession d'un terrain au profit de la Société SELMEC pour une surface d'environ 8.354 m² à provenir de la parcelle cadastrée AO 878 pour un montant de 18 € HT/m².

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

1/4 - Zone Inova 3000 à Capavenir Vosges

Le Bureau Communautaire a approuvé la cession de la parcelle cadastrée AL 1024 au profit de la Société SOS THAON pour une surface d'environ 1.349 m² pour un montant de 12 € HT/m².

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

1/5 - Zone de Reffye à Epinal

Le Bureau Communautaire a approuvé la cession de la parcelle cadastrée AH 434, sis zone de REFFYE à EPINAL au profit de la SCI Phenix pour un montant de 25 € HT/m².

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

2 - Travaux d'assainissement avec constitution d'un groupement de commande pour les travaux d'aménagement de la traverse de La Vôge les Bains

Le Bureau Communautaire a approuvé la convention constitutive d'un groupement de commandes pour des travaux d'aménagement de la traverse RD 434 rue Lévy et avenue Maquis de Grandrupt à La Vôge les Bains.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

3 - Remboursement de frais pour l'exercice de mandats spéciaux

Le Bureau Communautaire a approuvé le remboursement de frais dans le cadre de l'exercice de mandats spéciaux.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

4 - Régime indemnitaire

Le Bureau Communautaire a complété le régime indemnitaire de la Communauté d'Agglomération par la création de l'indemnité spéciale mensuelle de fonction de gardes champêtres et de l'indemnité forfaitaire représentative de sujétions et de travaux supplémentaires des éducateurs de jeunes enfants.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

5 - Tableau des effectifs

Le Bureau Communautaire a approuvé le tableau des effectifs de la Communauté d'Agglomération d'Epinal.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Golbey, le 20 octobre 2020,
Le Président,




Michel HEINRICH